



4 mai 2017

Féministes, contre le Front National !

dossier de presse

Catherine Coutelle

Députée de la Vienne,

Présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale

En présence de :

Eliane Rousseau

Membre du Collectif du 8 mars

Florence Briol

Présidente du CIDFF de la Vienne

Emma Crews

Présidente de l'Association des Amies des Femmes de la Libération

SOMMAIRE

Communiqué :

Dimanche, un vote décisif pour la France et pour les droits des femmes
page 3

Le Front National et les droits des femmes : un bilan déjà désastreux
page 4

2012 – 2017 : 5 ans d'avancées pour les droits des femmes
page 5

Dimanche, un vote décisif pour la France et pour les droits des femmes

Dimanche prochain, les français.e.s auront à faire un choix décisif à l'occasion du 2ème tour de l'élection présidentielle.

Féministes, femmes et hommes engagé.e.s pour l'égalité : **plus que jamais, mobilisons-nous pour combattre l'idéologie lepéniste** et éviter le danger que fait peser l'élection de Marine Le Pen sur les droits des femmes pour les 5 années à venir.

Dans les villes qu'il dirige, à l'Assemblée Nationale, au Parlement européen, à chaque fois, le Front National vote contre l'égalité. Députée européenne, Marine Le Pen n'a voté que 3 textes sur les 59 relatifs aux droits des femmes examinés depuis qu'elle est élue. Quant à son projet présidentiel, **aucune proposition concrète en faveur de l'égalité femmes-hommes** n'est présente dans ses « 144 propositions ».

Nous ne voulons pas d'une France gouvernée par un parti connu pour ses prises de position : « anti-IVG », « salaire maternel » pour maintenir les femmes au foyer, qui n'évoque les droits des femmes et la laïcité que lorsqu'il combat l'Islam.

Nous voulons une France ouverte et tolérante. Une société qui milite sans relâche pour combattre les inégalités partout où elles se nichent.

Dimanche prochain, ne vous y trompez pas : voter Marine Le Pen, c'est voter pour l'idéologie réactionnaire du Front National. **Ce serait à la fois une défaite et un danger pour les droits des femmes.** S'abstenir c'est aussi la renforcer. Pas une seule voix ne doit manquer pour faire barrage à la haine et à la discrimination. **Le 7 mai, votons pour la République, votons pour les droits des femmes et l'émancipation de toutes et tous. Votons Emmanuel Macron, le seul candidat qui porte haut et fort notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.**

Catherine Coutelle

Le Front National et les droits des femmes : un bilan déjà désastreux

A tous les niveaux – dans les villes, à l'Assemblée Nationale, au Parlement européen – à chaque fois qu'il en a eu l'occasion, le Front National a voté contre les mesures d'égalité entre les femmes et les hommes et contre les droits des femmes.

- **Députée européenne, Marine Le Pen vote contre les textes promouvant les droits des femmes.**

Depuis que la candidate à l'élection présidentielle est députée européenne, l'union européenne a présenté 59 textes pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. **Sur ces 59 textes, Marine Le Pen a voté « pour » seulement 3 fois.** Elle s'est prononcée contre 17 fois, s'est abstenue 7 fois, et était absente pour 32 d'entre eux.

Sur l'émancipation des femmes à l'ère du numérique, sur l'entrepreneuriat féminin, sur l'émancipation des jeunes filles par l'éducation, pour l'égalité dans le monde scientifique. Sur tous ces textes, Marine Le Pen a voté contre.

- **A l'Assemblée Nationale, le Front National s'est systématiquement opposé aux propositions ou projets de loi visant à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel et à l'accompagnement des personnes prostituées, Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Loi sur le harcèlement sexuel : les deux député.e.s FN, Marion Maréchal-Le Pen et Gilbert Collard ont voté contre ! Encore récemment, ils ont combattu par des amendements scandaleux le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

- **Dans les municipalités, le FN supprime les aides aux familles les plus modestes,** parmi lesquelles des familles monoparentales dont on sait qu'à 82% les chef.fe.s de familles des femmes.

A Hayange, il supprime les subventions du Secours Populaire. **A Mantes-la-Ville,** le périscolaire est devenu payant. **Au Pontet,** il supprime la gratuité de la cantine pour les enfants issus de familles pauvres...

2012 – 2017 : 5 ans d'avancées pour les droits des femmes

Fondée sur une approche intégrée de l'égalité, cette XIVème législature aura été, plus que jamais, synonyme d'avancées réelles pour les droits des femmes. **Un bilan sur lequel pèse un vrai danger si le Front National accède au pouvoir.**

- **la parité entre les femmes et les hommes** : premier Gouvernement paritaire de la Vème République et ministère aux droits des femmes dédié, renforcement de la parité en politique (instauration du binôme paritaire pour les élections départementales, doublement des sanctions à l'égard des partis politiques qui ne respectent pas la parité aux élections législatives), mais aussi dans les sphères professionnelle et sociale (accélération de l'obligation de compter au moins 40% de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des grandes entreprises, parité renforcée dans les fédérations sportives, chambre de commerce et d'industrie, CESER, commissions consultatives, ordres professionnels, etc...).
- **de nouveaux moyens pour l'égalité professionnelle** : partage plus équilibré des responsabilités parentales (réforme du congé parental, développement de l'offre d'accueil du jeune enfant) mais aussi renforcement des obligations d'entreprise en matière d'égalité professionnelle (accès à la commande publique conditionné au respect de l'égalité, lutte contre le sexisme et les agissements sexistes en milieu professionnel).
- **la lutte contre les violences faites aux femmes** : généralisation du téléphone grave danger, meilleure prise en charge du harcèlement sexuel et des cyberviolences, mais aussi et surtout adoption de la loi visant à lutter contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.
- **des nouveaux droits sociaux garantis** : création de la Garantie contre les impayés de pensions alimentaires (GIPA), politique ambitieuse en faveur des parents isolés, renforcement des droits sexuels et reproductifs et en premier lieu le droit fondamental à l'Interruption volontaire de grossesse (remboursement à 100%, suppression du délai de réflexion et de la notion de détresse pour pratiquer une IVG, extension de délit d'entrave aux nouveaux moyens numériques...)
- **le développement de l'éducation à l'égalité filles/garçons** : plan ambitieux pour l'égalité à l'école, lutte contre le sexisme et pour la mixité, responsabilisation de tous les acteurs tels que le Conseil supérieur de l'audiovisuel.